

LES EMBALLAGES

Définition

Selon le Plan Comptable Général, les emballages sont des « objets destinés à contenir les produits ou marchandises et livrés à la clientèle en même temps que leur contenu. Par extension, tous objets employés dans le conditionnement de ce qui est livré ».

Le matériel d'emballage

Le matériel d'emballage est destiné à l'utilisation de l'entreprise, et constitue en conséquent une immobilisation. En général, le compte 215000 est utilisé pour les matériels d'installations et industriels, contenant destinés au stockage des matières nécessaires à la production de l'entreprise.

Exemple:

Achat d'un appareil de cerclage pour l'entrepôt de 1 500€ HT, 1 794€ TTC

404000	FRNS d'immobilisation		1 794,00
215000	Installations techniques, matériel	1 500,00	
445620	TVA sur immobilisations	294,00	

Les emballages perdus

Les emballages perdus ou non récupérables sont livrés avec leur contenu sans consignation ni reprise. Ce sont par exemple les sacs en plastiques, les cartons. Ils ne font pas l'objet d'une facturation particulière car leur valeur sont intégrées dans le prix du produit fini. Mais s'ils sont achetés à titre d'approvisionnement, ils sont enregistrés dans le compte 602610 Emballages.

Exemple:

Achat de sachets plastiques, paquet de 100 à 400€ HT, 478,40€ TTC

401000	Fournisseur		478,40
602610	Emballages perdus	400,00	
445660	TVA sur autres biens et services	78,40	

Les emballages récupérables

Les emballages récupérables sont des emballages réutilisables et font l'objet de livraisons successives par le biais de la consignation. Ils ont une valeur assez importante. On distingue 2 types d'emballages récupérables: les emballages identifiables et les emballages non identifiables.

Les emballages identifiables

Ce sont des emballages récupérables individualisés qui peuvent être identifiés soit par leur numéro de série, soit par leur date de fabrication. Ce sont par exemple les conteneurs, citernes/cubitainers ainsi que les fûts, palettes, caisses numérotés. Le compte d'immobilisation 218600 (emballages récupérables) est utilisé pour la comptabilisation.

Exemple:

Achat de 30 conteneurs à 1 000 € HT, 1 196 € TTC

404000	FRNS d'immobilisation		1 196,00
218600	Emballages récupérables	1 000,00	
445620	TVA sur immobilisations	196,00	

Les emballages non identifiables

Les emballages récupérables non identifiables ne sont pas reconnaissables individuellement ; ils ne peuvent être individualisés par un numéro, une immatriculation, Ce sont par exemple des casiers, des bouteilles, ... Ils sont considérés comme des charges de la classe 6.

Exemple:

Achat de bouteilles à 1 100 € HT, 1 315,60 € TTC

401000	Fournisseur		1 315,60
602650	Emballages récupérables non identifi	1 100,00	
445660	TVA sur autres biens et services	215,60	

La consignation des emballages récupérables non identifiables

La consignation est un prêt à usage assorti d'un dépôt de fonds au titre de garantie. Le fournisseur facture une somme à son client, lors de la livraison, en contrepartie de l'emballage prêté. Le prix de consignation dépend de la nature de l'emballage.

En général, pour inciter le client à restituer l'emballage consigné, le prix de consignation est en général supérieur à la valeur réelle de l'emballage.

Cependant, pour les emballages de grande valeur, le prix de consignation est inférieur à la valeur de l'emballage. La consignation constitue plutôt une garantie ou un dépôt.

Une fois que le client rend l'emballage, le fournisseur lui rembourse la consignation .

Comptabilisation:

Nous allons expliquer les différentes phases de comptabilisation par un exemple :

Soit une facture de marchandises

Marchandises	HT	1900,00
TVA 19.60 %		372,40
Consignation		70,00
Net à payer		2342,40

- Enregistrement achat

- Consignation

Dans le journal d'achat : enregistrement de l'achat et de la consignation

401000	Fournisseur		2342,40
607000	Achat de marchandises	1900,00	
445660	TVA sur autres biens et services	372,40	
409600	FRNS Créances emballages	70,00	

- Enregistrement du retour de l'emballage

Cas 1 : Retour au prix du consignation

409600	FRNS Créances emballages		70,00
401000	Fournisseur	70,00	

Cas 2 : Prix inférieur au prix de consignation

L'emballage a été pris à 55 au lieu de 70

409600	FRNS Créances emballages		70,00
613600	Malis sur emballages	12,54	
445660	TVA sur autres biens et services	2,46	
401000	Fournisseur	55,00	

- Non retour de l'emballage

409600	FRNS Créances emballages		70,00
602650	Emballages récup non identifi	58,53	
445660	TVA sur autres biens et serv	11,47	

- Enregistrement vente

Dans le cas d'une vente, il faut suivre les mêmes étapes mais avec des comptes et sens différents.

Consignation

Enregistrement de l'opération dans le journal de vente :

411000	Clients	2342,40	
707000	Ventes de marchandises		1900,00
445710	TVA collectée		372,40
419600	Clients Dettes sur emballages		70,00

Retour de l'emballage

○ **Cas 1 : Retour au prix de consignation**

419600	Clients Dettes sur emballages	70,00	
411000	Clients		70,00

○ **Cas 2 : Retour à prix de consignation inférieur**

419600	Clients Dettes sur emballages	70,00	
708600	Bonis sur reprises emballages		12,54
445710	TVA collectée		2,46
411000	Clients		55,00

Non retour de l'emballage

419600	Clients Dettes sur emballages	70,00	
708800	Cessions des approvisionnements		58,53
445710	TVA collectée		11,47

www.e-compta.pro - Solutions de tenue comptable externalisée - Le back-office des comptables
2009v0801 - Avertissement:

Cet article est fourni à titre gratuit et strictement informatif. Il ne constitue en aucun cas une recommandation de la part de e-compta.pro. Vous devez prendre conseil auprès de votre expert-comptable ou fiscal avant de procéder à toute tenue de compte, démarche administrative ou fiscale ou avant de prendre tout engagement.